

L'an deux mil vingt-trois et le jeudi 27 juillet de 12 heures 49 minutes à 13 heures 02 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Daniel ZOUNGRANA, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant ratification de l'Ordonnance portant autorisation de ratification de l'Accord de financement relatif au Don n°TF0B6352 conclu le 02 décembre 2021 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement pour le financement du projet filets sociaux au Burkina Faso.

Auparavant, le député Harold Yempabou Faïçal THIOMBIANO, désigné rapporteur, a pris part aux travaux de la COMFIB, saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés, les jeudis 20 et 27 juillet 2023, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, les commissions générales, saisies pour avis, étaient représentées ainsi qu'il suit :

- Commission du développement durable (CDD) par le député Mariam SIDIBE ;
- Commission du genre, de la santé de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) par le député Abdoulaye SAWADOGO.

L'ordre du jour a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB) ;
- appréciation et avis de la Commission.

I- COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I-1. AUDITION DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement était représenté par madame Nandy SOME/DIALLO, Ministre de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille. Elle était assistée de ses collaborateurs et des représentants du ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Elle a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- objectifs, zones d'intervention et bénéficiaires du projet ;
- description technique du projet ;
- coût du projet et caractéristiques du financement.

Ces différents points sont développés intégralement dans le rapport de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond.

I-2. DEBAT GENERAL

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations dont les principales ont porté sur :

- l'évaluation préalable de la qualité des actions d'aide directe aux populations ainsi que l'impact sur celles-ci ;
- la nécessité de préciser le caractère additionnel du financement dans le libellé de l'accord ;
- le constat des numéros identiques du présent accord de financement et celui du Projet d'Urgence de Développement territorial et de Résilience (PUDTR) ;
- les détails de l'objectif global du présent projet ;
- les critères de sélection des communes retenues dans le présent projet et l'éventualité d'une ouverture du projet à d'autres zones ;
- la justification de la mise à l'écart de certaines zones qui subissent également l'afflux des Personnes déplacées internes (PDI) ;
- la méthode utilisée par le Gouvernement pour mesurer le niveau de pauvreté des ménages ;
- l'explication des succès évoqués dans le 4^e paragraphe de l'exposé des motifs ;

- le montant minimum alloué à chaque bénéficiaire ;
- l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet Filets sociaux ;
- le bilan de la mise en œuvre du projet Filets sociaux dans les zones pilotes ;
- les dispositions prises par le Gouvernement pour éviter les doublons de bénéficiaires dans les cash transferts de Filets sociaux et ceux des Organisation Non gouvernementale (ONG) humanitaires dans les zones cibles du projet ;
- le lien qui existe entre le projet Filets sociaux et le registre social unique mis en place par le Ministère en charge de l'action humanitaire.

II- APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS), estime que la ratification de l'ordonnance contribuera à soutenir les efforts du Gouvernement dans le domaine de la protection sociale.

Elle permettra également d'institutionnaliser les efforts visant à mettre en place des systèmes de protection sociale adaptative à l'échelle nationale pour soutenir les populations pauvres et vulnérables ainsi que les populations déplacées.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 27 juillet 2023

Le Rapporteur

P/O

ii

Harold Yempabou Faïçal THIOMBIANO

Le Président


Daniel ZOUNGRANA

**LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES DE LA COMMISSION A LA
SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT LE JEUDI 27 JUILLET 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	ZOUNGRANA Daniel	FDS	Président
2.	SAWADOGO Moussa	FVR	1 ^{er} Secrétaire
3.	GANSONRE Marc Bertin	OSC	Membre
4.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	OSC	Membre
5.	BAKO Wilfried Prosper	PP	Membre
6.	DIALLO Ousmane	PP	Membre

**LISTE DES DEPUTES ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES DE LA
COMMISSION A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT
LE JEUDI 27 JUILLET 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE	QUALITE	ABSENT/ ABSENT EXCUSE
1.	THIOMBIANO Y. Fayçal Harold	FDS	2 ^e Secrétaire	Absent
2.	TRAORE Thomas	PP	Vice-président	Absent excusé
3.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre	Absent
4.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre	Absent
5.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre	Absent
6.	TRAORE Boureima	FVR	Membre	Absent excusé
7.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre	Absent
8.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre	Absent

**LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT LE JEUDI 27 JUILLET 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
3.	OUEDRAOGO/ZAMPALEGRE Aïcha	Administrateur parlementaire
4.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Secrétaire
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison
6.	TAPSOBA Clément	Stagiaire